

Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde

ÉDITORIAL

Trois informations retiennent notre attention en ce début de printemps 2006 : l'aide publique au développement 2005 s'élève à 106 milliards de dollars, en nette hausse grâce aux annulations de dette ; le G7 décide un rôle accru du FMI pour influencer sur la monnaie chinoise et une prise en compte plus importante des pays émergents d'Asie qui détiennent bon nombre de bons du Trésor des Etats-Unis ; 4 nouveaux pays (Erythrée, Haïti, République kirghize, Népal) vont intégrer une initiative sur les pays pauvres très endettés moribonde. Nos réactions sont sur www.cadtm.org/rubrique.php?id_rubrique=196, n'hésitez pas à vous y reporter.

■ L'ÉQUIPE DU CADTM FRANCE

LE CADTM À ORLÉANS

Le CADTM a désormais son antenne à Orléans. Suite à une réunion le 1er mars 2006, un groupe orléanais s'est rapidement organisé avec notamment des rencontres régulières et la création d'une liste de diffusion interne.

Pour annoncer sa naissance, le groupe diffuse un communiqué de presse, accompagné de la présentation de la BD *Dette Odieuse*, aux principaux contacts locaux, action qui a déjà permis un article dans le quotidien régional *La République du Centre*, l'enregistrement d'une émission à la radio locale RCF, un message sur le répondeur de Daniel Mermet sur *France Inter*, la tenue d'un stand avec la campagne *Soja contre la vie*, la participation à plusieurs réseaux associatifs.

L'agenda est déjà bien rempli :

- l'insertion dans les actions locales au sein de différents collectifs (participation aux réunions du lieu associatif et autogéré *Le Chiendent* ; implication dans le Réseau Forum des Droits Humains ; participation aux Contre fêtes johanniques...)

- une autoformation par l'étude détaillée, en interne d'abord, de l'Argentine

- la communication : discussions autour de la BD *Dette odieuse* dans différentes librairies, émission sur *Radio Campus*, intervention sur *France Bleu*, projection de documentaires suivis de débats...

- la participation aux actions nationales, voire internationales, du réseau CADTM.

Ainsi, plus d'une dizaine de personnes actives se réunissent tous les premiers mercredis du mois (sans oublier quelques restos entre temps...). Tous sont très motivés et très heureux de rejoindre la belle équipe du CADTM. Contact : orleans@cadtm.org

AGENDA

3 mai, Orléans (45) : réunion du groupe CADTM, à 20h30 au *Chiendent*.

4-7 mai, Athènes : Forum social européen.

6 mai, Lille (59) : réunion du groupe CADTM avec intervention de Bertrand Baillot sur *La France prédateur du tiers-monde*, au Café citoyen.

9 mai, Romans (26) : débat sur *La Banque mondiale et le développement de l'Afrique* avec Damien Millet.

10 mai, Brétigny sur Orge (91) : intervention de François Mauger après le film *Life and debt*.

11 mai, Nîmes (30) : soirée dette avec diaporama et présentation de la BD *Dette odieuse*, à 20h au centre Pablo Neruda.

11 mai Poitiers (86) : intervention de Claude Quémar, à l'invitation d'Ekitrade, pour la quinzaine du commerce équitable, à 20h30 au Théâtre.

12 mai, Draguignan (83) : intervention de Damien Millet et présentation de la BD *Dette odieuse* avec le dessinateur Frédéric Chauveau.

16 mai, Paris (13e) : activités du groupe Ile-de-France autour du Club de Paris (voir p.2).

18 mai, Montigny le Bretonneux (78) : intervention de François Mauger après *Life and debt*.

19 mai, Clemont-Ferrand (63) : intervention d'Eric Toussaint à la librairie *Le Temps des Cerises*.

20 mai, Clapiers (34) : atelier du CADTM Nîmes avec diaporama à la fête d'Attac Pic-Saint-Loup.

23 mai, Juvisy sur Orge (91) : intervention de François Mauger après le film *Life and debt*.

25 mai, Angoulême (16) : intervention d'Eric Berr et Claude Quémar au festival *Musiques métisses* sur le thème *Entre aide et dette*, à 15h.

2 juin, Colombes (92) : intervention de Nicolas Sersiron et Jérôme Duval à l'invitation d'Attac.

3 juin, Lille (59) : réunion du groupe CADTM.

7 juin, Orléans (45) : réunion du groupe CADTM.

10 juin, Brest (29) : journée de formation sur la dette, avec Julie Castro et Damien Millet.

1-2 juillet, Wépion-Namur (B) : Formation du CADTM sur les théories du développement.

15-17 juillet, St Pétersbourg : sommet du G8.

CLUB DE PARIS : 50 ANS ET PUIS S'EN VA ?

Rien n'arrive par hasard. Hier comme aujourd'hui, peu de crises sont compréhensibles pour qui en ignore les racines profondes. C'est le cas notamment des crises qui frappent de façon répétitive l'Argentine. Après la chute de Peron en 1955 suite à un coup d'Etat militaire, les généraux au pouvoir ont voulu rentrer dans le rang et cherché à rencontrer leurs créanciers. Le 16 mai 1956, le ministre français des Finances se proposa comme intermédiaire pour une réaction des pays occidentaux aux difficultés de ce pays qui ne pouvait plus rembourser ce qui lui avait été prêté.

Le Club de Paris est né ce jour-là. Cinquante ans plus tard, la dette est toujours omniprésente dans la vie des Argentins. De son côté, le Club de Paris, qui se réunit encore régulièrement au Ministère français de l'Economie et des Finances, continue de décider chaque année du sort à réserver à plus d'une dizaine de pays endettés. Mais la logique froidement financière qu'il défend n'est-elle pas elle-même la racine profonde des crises qui agitent ces pays ?

Le Club de Paris : qu'est-ce que c'est ?

Le Club de Paris n'est donc pas un club de football, ni un club de rugby. N'espérez aucun fair play : le Club de Paris n'est après tout qu'un club de créanciers. Il comprend 19 pays créanciers : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les Etats-Unis, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, le Japon, la Norvège, le Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Russie, la Suède et la Suisse. Il est chargé de renégocier la dette publique bilatérale des pays du Sud qui ont des difficultés de paiement. Depuis 1956, il a rencontré les représentants de 81 pays débiteurs différents. Près de 400 accords ont été entérinés. Très peu sont à proprement parler des annulations de dette, il s'agit surtout de rééchelonnements.

Le Club de Paris ne considère la situation des pays qui le consultent que sous un angle étroitement financier. Toute considération sociale est écartée. Son but est de faire payer au maximum les pays endettés, comme il le reconnaît sur son site web. Le rôle du Club est donc finalement très proche de celui d'une banque classique.

Le Club de Paris n'a ni existence légale ni statuts. C'est une « non-institution » qui apprécie plus que tout l'anonymat. Pourtant, le Club de Paris s'est illustré à plusieurs reprises ces dernières années, notamment à propos de la dette de l'Irak, ou de celles des pays touchés par le tsunami. Pour ces derniers, le Club n'a, encore une fois, proposé qu'un moratoire - et non pas une annulation de la dette, comme l'exigeaient de très nombreuses associations. Pis : une fois la pression médiatique retombée, le Club a avoué que des intérêts complémentaires seraient à payer puisque les remboursements n'avaient pas lieu en temps prévu. A l'inverse, le Club de Paris a annulé 80% de la dette de l'Irak à la demande des Etats-Unis et de leurs alliés. Comme souvent, on assiste à une politique du « deux poids, deux mesures ».

Quelles alternatives ?

Le problème de la dette doit s'inscrire dans une approche globale. Le Club de Paris doit cesser de se comporter comme un cartel opaque des pays créanciers. A cinquante ans, il est grandement temps pour lui d'écouter les revendications des associations de citoyens du Sud comme du

Nord qui réclament...

- un audit international et impartial de la dette, qui permettrait de pointer les différentes responsabilités,
- la reconnaissance et l'application du principe (déjà mis en application à plusieurs reprises) de la dette odieuse, qui fait de la dette contractée par un dictateur une dette personnelle de ce dictateur, non exigible auprès du régime qui suit la dictature,
- une transparence totale dans toute prise de décision impliquant l'avenir des populations, notamment par une invitation permanente faite aux organisations de solidarité internationale et aux parlementaires du Nord comme du Sud lors des débats,
- la prise en compte d'autres données économiques que celles fournies par le FMI, qui est à la fois juge et partie,
- la prise en compte de critères sociaux dans toute décision affectant les conditions de vie des citoyens des pays endettés,
- la création d'un club des pays du Sud, dont l'unité permettrait d'opposer un front du refus à la toute puissance des grands créanciers.

Le Club se réunit au Ministère français de l'Economie et des Finances et est donc, d'une certaine façon, financé par les contribuables. On était en droit d'en attendre tant un fonctionnement transparent et démocratique qu'une prise en compte réelle de l'intérêt des populations les plus démunies. Au vu de son histoire et de son organisation, le Club de Paris n'en est définitivement pas capable. Pour parvenir enfin à l'annulation totale et inconditionnelle de la dette extérieure publique des pays du tiers-monde, qui à nos yeux n'est pas négociable, la voie la plus rapide passe sans doute par la suppression pure et simple du Club de Paris.

■ FRANÇOIS MAUGER ET DAMIEN MILLET

LE CLUB DE PARIS A 50 ANS ? CA VA ÊTRE SA FÊTE !

Cinquante ans, ça ne se fête pas forcément, surtout lorsqu'il s'agit de cinquante années de tyrannie économique. Et pourtant, le CADTM a décidé de célébrer l'anniversaire du Club de Paris pour ne pas le laisser dans une obscurité qui dissimule ses responsabilités. Nous organisons donc une fête le 16 mai, mais à notre façon : nous ne nous gobergerons pas de petits fours



mais nous distribuerons des parts de gâteaux aux passants, au cours d'une manifestation publique et festive au pied du Ministère des Finances. A partir de 19h30, nous gagnerons une péniche amarrée Quai de Bercy, à 200 mètres de là, pour un apéro-débat. A 20h30, place à la musique avec Rocé (voir photo), un rapper aux textes tranchants, et DJ Momo et Pal de Big Cheese. Soyez des nôtres, nos soirées sont plus gaies et plus humaines que celles du Club de Paris...

■ LE CADTM ÎLE-DE-FRANCE

LA DETTE : UNE BONNE AFFAIRE, MAIS PAS POUR TOUS...

Les effets d'annonce du G8 en juillet 2005 concernant l'annulation de la dette de quelques pays pauvres très endettés ont été suivis en décembre de la publication du «Rapport Pébereau» et de la dramatisation de la dette publique de la France : ces déclarations ont mis la question de la dette à l'ordre du jour. Mais peut-on comparer ces différentes dettes, leur impact social sur le pays, leur origine, leur fonction politique ?

La dette publique de la France, évaluée à 1100 milliards d'euros, soit 66% du PIB, paraît considérable, mais ne fait pas exception pour les pays du Nord. Celle des Etats-Unis se monte à 6800 milliards d'euros et celle du Japon à 6500 milliards d'euros. En comparaison, la dette extérieure publique des 165 pays en voie de développement réunis peut paraître bien modeste : 1350 milliards d'euros pour 5,5 milliards d'habitants. Pourtant elle pèse très lourd sur les populations car elle répand la misère et empêche tout développement.

La dette publique des pays du Nord est majoritairement interne. Ce sont les couches sociales des pays aux revenus les plus élevés et les investisseurs internationaux qui en possèdent l'essentiel des créances et en touchent les intérêts. Cette dette a cependant l'avantage d'être libellée dans la monnaie du pays, contrairement à celle de nombreux PED. Mais que les créanciers soient des ressortissants du pays lui-même ou pas, force est de constater que, au Nord comme au Sud, la dette organise un transfert de richesses qui aggrave les inégalités.

Un surendettement organisé

Le processus qui conduit à l'endettement est partout le même au Nord. Il trouve en partie son origine dans le système économique capitaliste lui-même, basé sur l'accumulation des capitaux, qui exige donc de stimuler la croissance coûte que coûte, même si pour cela, il faut polluer (l'eau par exemple) pour ensuite dépolluer, et détruire (l'Irak par exemple) pour reconstruire. Dans ces conditions, les baisses d'impôts sur le capital sont vantées comme stimulants de la croissance.

A partir de là, le processus s'effectue en deux temps :

1) La première phase consiste à effectuer des baisses d'impôts sur les revenus les plus élevés, les entreprises et leurs propriétaires (actionnaires et patrons). Prenons l'exemple de la France : de 1980 à 2003, les recettes fiscales ont baissé, passant de 22,3% du PIB en 1980 à 18,8 % en 2003. Le résultat de cette phase de réduction volontaire des recettes est de créer un déséquilibre par rapport aux dépenses bien que celles-ci restent stables par rapport au PIB : 23% du PIB en 1980, 22,8% en 2003, 20 à 21% en 2005. Un déficit budgétaire est ainsi entretenu. Pour 2006, il s'élèvera à 45 milliards d'euros et ne fait que s'ajouter aux déficits précédents. Les déficits cumulés créent la dette publique et la nécessité d'emprunter massivement. Le paiement des intérêts de cet emprunt aggrave encore les déficits par un effet de boule de neige, car il faut emprunter à nouveau pour payer les intérêts évalués à 40 milliards d'euros par an.

2) La deuxième phase du processus peut alors se mettre en marche. Un discours alarmiste concernant le montant de la dette est largement diffusé, passant sous silence les baisses d'impôts et faisant croire que le déficit est lié à un accroissement des dépenses. On répète à l'envi dans les médias que la France vit au-dessus de ses moyens. Les conditions sont alors réunies pour effectuer des coupes claires dans toutes les dépenses qui financent les services publics et assurent l'exercice de la solidarité.

Mais comme le fait remarquer Michel Husson dans un article de la revue *Regards* : «*Quand le rapport Pébereau dit que 'depuis 1980, les dépenses augmentent plus vite que les recettes', il énonce une évidence, mais aucun des membres de sa commission n'a eu l'idée de se demander si c'étaient les dépenses qui accélèrent ou les recettes qui freinent*». Les détenteurs de hauts revenus, qui ont déjà bénéficié dans un premier temps des baisses d'impôts, peuvent dans un deuxième temps utiliser ces économies fiscales pour acheter des créances de la dette publique et en toucher les intérêts. Ils gagnent deux fois.

Ceux qui paient majoritairement le prix de la dette sont les petits revenus, peu concernés par les baisses d'impôts, qui n'ont pas les moyens d'épargner et qui dépensent de ce fait tout leur revenu taxé intégralement par des impôts indirects réputés « indolores », comme la TVA.

La lecture de la répartition des recettes fiscales est éclairante pour comprendre sur qui repose l'impôt :

- * 125 milliards de TVA
- * 19 milliards de TIPP (taxe sur les produits pétroliers)
- * 54 milliards d'impôt sur le revenu
- * 41 milliards d'impôt sur les entreprises.

Quelle comparaison avec la dette du tiers-monde ?

Dans tous les cas, il y a transfert de richesses des pauvres vers les riches. Ainsi le service total de la dette extérieure des pays en développement en 2004 (374 milliards de dollars) est bien supérieur à l'aide publique au développement (78 milliards de dollars) sans compter qu'une grande partie de cette aide retourne dans les pays du Nord sous des formes multiples.

La dette comme instrument de domination politique

Au Nord comme au Sud, la dette est utilisée comme instrument pour pratiquer des politiques d'austérité. Au Sud, la dette a servi de prétexte à l'imposition des plans d'ajustement structurel par le FMI et la Banque mondiale, et continue à justifier toutes les mesures de réduction des dépenses publiques, surtout les dépenses sociales qui les accompagnent. C'est aussi la dette qui est invoquée pour privatiser les entreprises publiques du tiers-monde au profit de grandes sociétés multinationales.

D'une manière toujours aussi paradoxale apparemment qu'au Nord, la dette va de pair avec une politique de baisse des recettes (détaxation des produits importés, multiplication des zones franches, privant les pays de recettes fiscales pourtant indispensables). La libéralisation du marché des capitaux facilite par ailleurs d'une manière aberrante les évasions fiscales.

La dette, au Nord comme au Sud, est un outil idéal de domination politique car il n'est pas identifié en tant que tel. C'est une arme invisible qui permet de faire passer les mesures les plus néo-coloniales, anti-démocratiques et anti-sociales pour des décisions raisonnables de « bon père de famille » soucieux d'équilibrer ses comptes. Mais derrière cette pieuse image se cache la réalité du « renard libre dans le poulailler libre ».

Il est urgent de faire tomber les masques pour exiger une redistribution plus équitable des richesses et rendre sa légitimité à une fiscalité au service du bien commun. La revendication de l'annulation totale et inconditionnelle de la dette extérieure publique des pays en développement peut y aider.

RAYMONDE LAGUNE

Bulletin du CADTM France

17 rue de la Bate, 45150 Jargeau - France

Tel : 00 33 (0)2-38-59-98-28

Email : france@cadtm.org

Directeur de la publication : Damien Millet

ISSN 1634-5932 Dépôt légal : mai 2006

CPE : ON A GAGNÉ ! MAIS QUOI ?

Après des semaines d'un combat social entre un mouvement de jeunes déterminés d'un côté, et de l'autre côté un gouvernement obstiné à pousser le libéralisme un cran plus loin, le CPE a été tué à la naissance. On pourrait dire que c'est bien. Admettons-le du bout des lèvres et calmons notre euphorie un instant.

En décembre 1995, le gouvernement a reculé devant les manifestations de grande ampleur contre sa loi sur l'augmentation du nombre d'années que les fonctionnaires devaient travailler pour toucher leurs retraites. Cette victoire a duré six ans jusqu'au projet de loi sur les retraites de mars 2003 où la carrière des fonctionnaires comme celle des salariés du privé est devenue élastique.

Au Royaume Uni, Tony Blair a été élu premier ministre pour son premier mandat quand l'électorat britannique a soupçonné que le parti conservateur voulait privatiser les écoles. Malgré toutes les promesses, l'éducation nationale en Angleterre est aujourd'hui la plus privatisée en Europe, avec toutes les conséquences libérales que cela suppose.

Depuis toujours, les grandes puissances annoncent des promesses d'annulation de dette, d'aide aux pays appauvris, de changements de politique pour secourir les populations sinistrées par leurs politiques d'ajustement structurel, leur modernité et flexibilité dans le travail, leur marché où la concurrence est libre et non faussée. En fait, elles défendent ce marché avec un acharnement idéologique digne des pires austérités missionnaires du XIX^{ème} siècle. Aujourd'hui, il n'y a toujours rien qui concrétise ces annonces et promesses. Rien de tangible, de solide ou même palpable. Il ne faut pas s'étonner. Non seulement la volonté n'y est pas, mais elle est franchement dans le sens opposé.

Le 29 mai 2005, les citoyennes et citoyens français ont voté contre le «Traité établissant une constitution pour L'Europe». Actuellement, la France est toujours signataire de ce traité. Il paraît que «ça ne se fait pas» de retirer sa signature. En conséquence, nous sommes en droit de nous interroger sur la structure d'«ingénierie diplomatique» que le Conseil européen va appliquer à la France et à l'Union. Il sera hors de question de faire un pas en arrière aussi important que l'abandon du traité. Il faut comprendre qu'avec les «victoires» du référendum et du CPE, nous avons tout juste gagné une courte période pour respirer. Le problème reste entier, énorme et écrasant. Les élites qui nous dominent reviendront dans peu de temps avec les mêmes objectifs. Avec des projets à peine déguisés et différents. Quand l'AMI (Accord multilatéral sur l'investissement) a été abandonné en 1998, nous avons fait couler le champagne. Aujourd'hui, les mêmes dispositions font partie intégrante du projet dit «AGCS» de l'OMC. Le capitalisme est une meute qui ne lâche jamais ses proies, ne connaît pas la peur et ne recule que pour s'y reprendre.

Dire que le référendum du 29 mai 2005 et l'abandon du CPE sont des victoires revient à soutenir qu'il est possible de réformer le système. Il ne sert à rien de gêner l'avancée du char d'assaut du libéralisme. Il faut l'arrêter, le mettre hors d'état de nuire, le démonter, l'amener à la fonderie pour être désintégré.

■ MIKE KROLIKOWSKI

LA DUPERIE DES CONVERSIONS DE DETTE

Les conversions de dette sont à la mode. Les créanciers allègent le poids de la dette tout en attirant les investissements vers le pays débiteur. La générosité ne serait plus à démont-

rer. Tout le monde serait gagnant, y compris les pauvres qui bénéficieraient, qui plus est, d'une économie «assainie et compétitive». Le mécanisme est efficace et simple. Les riches créanciers du Nord proposent aux pays débiteurs de rembourser une partie de sa dette en monnaie locale dans des conditions avantageuses en attirant des investissements directs étrangers. En outre, les investissements éligibles doivent être approuvés par les autorités locales et doivent porter, en priorité, sur des projets de développement durable à caractère social ou environnemental. En réalité les pays débiteurs mettent à disposition de multinationales des liquidités locales à des conditions très avantageuses.

Une fois encore le remboursement de dettes publiques va tout droit dans les poches de multinationales privées... sans que les conditions de vie sur place ne se soient améliorées. Ainsi il n'est plus nécessaire de transférer de l'argent du Sud vers le Nord. Cela devient de plus en plus immoral... Mieux vaut s'en servir sur place.

Mais ce n'est pas tout. Les conversions de dette ne portent que sur des sommes dérisoires, à peine quelques dizaines de millions de dollars, et souvent elles sont assorties de fortes conditions, alors qu'elles sont présentées dans les médias comme des démarches généreuses.

Prenons un exemple. Jacques Chirac, en visite au Caire, vient de convertir toute la dette bilatérale de l'Egypte (estimée à 45,7 millions d'euros). La dette totale de l'Egypte multilatérale et bilatérale est estimée à plus de 30 milliards de dollars. Cela tombe à pic pour Veolia Propreté qui comptait enregistrer dans le pays des Pharaons un projet MDP (Mécanisme de développement propre) en juillet 2006. Cette multinationale déjà implantée dans la gestion de déchets d'Alexandrie réalise ainsi un coup double, tant au niveau de son image qu'au niveau de ses liquidités locales. De plus, la France et l'Egypte ont conclu une convention d'établissement en Egypte de l'Agence française de développement (AFD), qui pourra y financer des activités de développement. Le loup (AFD) rentre donc dans la bergerie, avec ses louveteaux (les multinationales), qui pourront se rassasier sur place.

Passons maintenant à l'Espagne, qui a conclu avec l'Algérie un accord de conversion pour 70 millions de dollars. Signalons que la dette extérieure algérienne (16 milliards de dollars) est totalement odieuse car contractée par un régime ayant opprimé le peuple, sans oublier la dette coloniale. Comment un pays qui dispose de plus de 40 milliards de réserves de change grâce aux revenus du pétrole peut-il accepter de convertir quelques millions avec ses créanciers ? La réponse est simple. L'appareil industriel et commercial, construit par le peuple algérien après son exemplaire indépendance du joug colonial et laissé à l'abandon par les régimes militaires successifs, est à vendre. Du coup, d'excellentes affaires, commissions occultes et détournements de fonds sont à réaliser, au détriment des salariés. Au lieu d'investir la manne pétrolière dans la modernisation industrielle, la protection de l'emploi et la redistribution des richesses garantissant ainsi l'accès de tous les Algériens aux biens fondamentaux, les gouvernants actuels dilapident les biens publics au profit de multinationales et ses riches actionnaires, comme par exemple Repsol.

Tout le monde politico-affairiste se frotte les mains. La dette, et ces exemples de conversion de dettes le prouvent une fois encore, est le mécanisme fatal qui pompe les richesses produites par les peuples au bénéfice des transnationales privées appuyées en cela par les riches pouvoirs publics et créanciers du Nord, et par leurs acolytes au Sud.

■ GUILLERMO SINTES DIAZ

VOUS AVEZ DIT AUTO-CRITIQUE ?

La Banque mondiale abrite en son sein un Groupe indépendant d'évaluation (IEG), organe de contrôle interne, indépendant de la direction et relevant du Conseil d'administration. Ce groupe a pour mission de déterminer si les actions de la Banque sont ou non couronnées de succès. Ces évaluations doivent permettre de tirer des enseignements des expériences passées et, à partir de ses conclusions, formuler des recommandations présentées au conseil des administrateurs.

C'est ainsi que l'IEG a fourni récemment un rapport de 250 pages évaluant l'appui de la Banque mondiale au commerce, de 1987 à 2004. Le Directeur général de l'IEG, Vinod Thomas, résume ainsi ce rapport : *«L'évaluation confirme que libéraliser le commerce seulement ne suffit pas à générer la croissance et à lutter contre la pauvreté»*. Il met en évidence l'impact social négatif de la libéralisation du commerce, notamment sur les marchés du travail et sur le niveau de vie des populations, et le manque d'évaluation préalable des conséquences des réformes sur les populations. *«Des réformes profondes ont été menées, mais pour quelques succès éclatants, beaucoup d'expériences se sont soldées par des échecs»* dit encore Vinod Thomas. On ne le lui fait pas dire...

Le rapport recommande qu'une évaluation de l'impact des mesures de libéralisation des marchés soit systématiquement entreprise avant de lancer un projet, ainsi qu'une augmentation des mesures compensatoires destinées à amoindrir les effets des réformes sur les populations les plus pauvres.

En effet, bien que le constat soit accablant, il n'est nullement question dans ce document de remettre en cause l'action de la Banque mondiale, au contraire, puisqu'il déplore que *«des mesures complémentaires telles que la mise sur pied d'une politique concurrentielle, la réduction des rigidités du marché du travail et l'amélioration du cadre de régulation n'ont pas toujours accompagné les mesures de libéralisation du commerce préconisées par la Banque mondiale»*.

Et ce bilan négatif n'empêche pas Vinod Thomas de déclarer : *«Attention nous ne remettons pas en cause la libéralisation des échanges qui a permis de sortir de la pauvreté des centaines de millions de personnes, mais la façon dont, dans beaucoup de pays, la Banque a conduit cette libéralisation»* [Le Monde, supplément Economie, 11/04/2006].

■ ROSELINE PÉLUCHON

LIRE

+ **L'aide publique au développement. Un outil à réinventer**, Guillaume Olivier, Charles Léopold Meyer, 2004.

Les livres qui traitent de ces questions sont suffisamment rares pour qu'on s'y arrête un peu. Dix ans après celui de F.X. Verschave et A.S. Boisgallais dans lequel les auteurs montraient que seuls 2% de l'APD servaient à lutter contre la pauvreté, G. Olivier reprend le chantier.

Notons d'abord que le titre est un peu trompeur. Si le début de ce livre donne des définitions et définit le cadre international, le reste du texte traite essentiellement de l'APD version française. Cela a l'avantage de montrer dans le détail comment les discours sur la réforme de l'aide ne sont pas suivis d'effets, bien au contraire. Plus la France parle d'aide aux pays les plus pauvres, plus l'aide va vers les pays intermédiaires (24 % en 1990, 43 % de l'aide française en 2000). Et cela dans un manque de transparence évident.

L'affectation réelle de ces fonds est, elle aussi, sujette à caution. Des 40 % de l'aide bilatérale française qui sont destinés aux infrastructures sociales et administratives, seulement 0,5% serait destiné à des programmes de santé de base et

1,5% à des programmes d'éducation de base. La majeure partie de cette aide est destinée à l'enseignement secondaire et supérieur (incluant les salaires d'enseignants français) et les bourses allouées aux étudiants des pays bénéficiaires pour suivre un enseignement en France. Le tournant vers une *«immigration utile»* ne date donc pas d'aujourd'hui.

Mais le plus grand scandale de l'APD est sa composition même. L'aide militaire, le soutien à la francophonie, les investissements dans les territoires d'outre-mer, le rapatriement des étrangers expulsés, tout cela est comptabilisé dans l'APD. Il s'agit là d'une certaine idée du développement.

Enfin, l'initiative PPTE (pays pauvres très endettés) a des conséquences sur l'aide publique. Les allègements de dette concédés dans le cadre de cette initiative y sont inclus. Nous pouvons donc nous attendre à des effets d'annonce sur l'augmentation de l'APD à compter de 2005 alors que les populations ne verront pas l'aide augmenter sur le terrain. Déjà en 2002, le quart de l'aide bilatérale française était consacré à des allègements ou rééchelonnements de dettes.

Ce livre est donc utile pour les militant(e)s contre la dette. On pourra le compléter utilement par la lecture de celui de David Sogge, *Les mirages de l'aide internationale. Quand le calcul l'emporte sur la solidarité* (Enjeux planète, 2003), qui fournit en annexe les tableaux des principaux bénéficiaires des plus importants donateurs. Ils permettent de voir que l'APD est devenu un outil géopolitique de première importance, bien loin de la lutte *«contre la pauvreté»*.

Mais le ton général du livre laisse planer l'impression qu'il suffirait d'un peu de bonne volonté pour que cette aide soit utilisée à bon escient. Et pourtant G. Olivier pointe utilement le problème : *«La politique française s'enferme ainsi dans des contraintes ou des habitudes, comme celle de conditionner une grande partie de son aide aux réformes d'austérité budgétaire prônées par le FMI»*. Nous ne croyons pas qu'il s'agisse d'habitudes mais bel et bien d'un outil aux mains des pays du Nord pour favoriser l'implantation des transnationales et d'aider leurs *«alliés»* au Sud.

Il en ressort que les propositions de réforme de l'APD proposée par l'auteur, si elles sont indiscutables dans leur principe, s'arrêtent à mi-chemin de réelles solutions d'ensemble pour permettre l'émancipation des peuples du Sud de la domination actuelle. Renforcer l'initiative PPTE ne nous semble pas être à la hauteur des enjeux actuels.

Cette impression générale s'aggrave à la lecture de la deuxième partie du livre, consacrée à l'exemple du Niger. La documentation fournie est précieuse mais la démarche globale est encore plus discutable. L'auteur, ancien ministre nigérien de l'Economie, propose l'allègement de dette comme solution. Dans un discours très Banque mondiale *«new look»* (bonne gouvernance, partenariat, renforcement des capacités), il refuse de s'attaquer aux causes réelles de la situation actuelle des pays du Sud, et du Niger en particulier. La mobilisation citoyenne, les mouvements sociaux sont absents du paysage. Pas un mot n'est prononcé sur les privatisations, qui, au Niger comme ailleurs, sont un fiasco total pour les consommateurs.

La documentation et l'analyse sur ces questions étant ce qu'elles sont, le livre du G. Olivier apporte des éléments de réflexion utiles en particulier pour les mouvements français pour une critique radicale et un contrôle accru sur l'*«aide»* de la France à son pré carré et pour l'élaboration d'alternatives à ces politiques, axées sur les responsabilités des pays du Nord dans le pillage du Sud, sans exclure la question des réparations.

■ CLAUDE QUÉMAR

PAUVRETÉ RURALE EN INDE

Le gouvernement fédéral indien du Premier ministre Manmohan Singh a lancé officiellement le 2 février 2006 un programme de lutte contre la pauvreté rurale, baptisé NREGP (Programme national de garantie des emplois ruraux). Ce programme, voté par le Parlement six mois plus tôt, est la réalisation d'une promesse de campagne du Parti du Congrès de Sonia Gandhi, parti qui est revenu au pouvoir à Delhi en 2004. Il est soutenu par la branche marxiste du Parti communiste indien.

D'abord mis en place dans un tiers des régions figurant parmi les plus pauvres du pays, le plan repose sur un système qui garantit pour chaque famille rurale un emploi rémunéré pendant au moins cent jours par an. Selon les estimations actuelles, le taux de chômage dans les campagnes indiennes dépasserait 30%. L'Etat voudrait à terme que s'impose une rémunération moyenne de 60 roupies par jour (1,20 euros) mais pour le moment, il est question de verser seulement le salaire minimum en vigueur dans chaque Etat (par exemple, 14 roupies, 28 centimes dans le territoire de Pondichéry).

Afin d'empêcher un éventuel raz-de-marée de candidatures auquel il serait difficile de répondre, le Premier Ministre a insisté sur la nature ingrate des tâches proposées : des travaux sans qualification, durs physiquement, comme creuser ou entretenir des canaux d'irrigation, construire ou réparer des routes. Le budget voté pour les 5 ans à venir est de 400 milliards de roupies par an (quelques 8 milliards d'euros), ce qui représente environ 1% du PIB du pays. L'argent n'a pas été trop difficile à trouver : une partie vient du transfert d'aides sociales déjà existantes et de quelques subventions versées aux firmes étrangères qui s'installent en Inde ; le Parti du Congrès préserve ainsi sa réputation de parti de gauche.

Quelques comparaisons s'imposent : d'abord, le service annuel de la dette extérieure de l'Inde en 2003 était de 13,7 milliards d'euros, soit 170% de la somme qui sera versée aux plus pauvres contre un travail de misère. Le budget militaire de l'Inde, pays exportateur d'armes, était la même année de 15,7 milliards d'euros. On comprend mieux pourquoi ce budget fait sourire les ONG locales comme Navdanya de Vandana Shiva, qui s'inquiète d'autant plus de l'efficacité du programme que jusqu'à présent, seuls 15% des sommes allouées par l'Etat lors des précédents plans de lutte contre la pauvreté sont arrivés à destination.

Et pourtant il ne fait pas du tout sourire la majorité de la classe politique indienne qui le trouve même trop ambitieux et se demande comment le pays va supporter une telle charge financière : les gouvernements des Etats qui, selon la loi, sont censés participer au financement du plan à hauteur de 20% et sont en général très endettés, pourraient d'ailleurs décider de ne pas informer les candidats à ces nouveaux emplois de l'existence de cette aide, un moyen comme un autre de limiter leurs dépenses !

L'urgence est pourtant grande dans les campagnes indiennes où s'est déclarée il y a quelques années une véritable «épidémie de suicides». Depuis 1997, 25000 paysans se sont donné la mort : la plupart d'entre eux avaient souscrit des emprunts auprès de prêteurs privés pour acheter des pesticides, des engrais, à des taux d'intérêt variant entre 36 et 60%. Ce sont les victimes de la Révolution Verte, que le gouvernement a poussées dans

la culture d'exportation avec la complicité des marchands de semences tout en supprimant les maigres subventions distribuées jusqu'alors, afin de répondre aux injonctions du FMI. Au cours du deuxième semestre de 2005, il y a eu 212 suicides de paysans dans l'Etat du Maharashtra, près de Bombay : 80% d'entre eux étaient des producteurs de coton, ils avaient acheté à crédit des semences Monsanto vendues au même prix qu'aux Etats-Unis.

Lors de sa visite en Inde début mars 2006, George Bush a encouragé l'Inde à se lancer dans une seconde révolution verte, qui s'appuierait sur les biotechnologies et les OGM : nul doute que les dirigeants de Monsanto ou de DuPont ont applaudi ses déclarations. Mais ni lui ni Jacques Chirac qui l'avait précédé deux semaines auparavant n'ont beaucoup insisté sur le sort des paysans pauvres : la vente de centrales nucléaires et de gros avions était bien plus urgente.

Le Premier ministre Singh était ministre des Finances lorsque le grand virage néo-libéral de l'Inde a commencé en 1991. Son actuel ministre des Finances, Chidambaram, diplômé d'économie de Harvard, très apprécié des milieux d'affaires de Bombay et d'ailleurs, était son ministre du Commerce dans les années 90. Leur credo est que la pauvreté ne sera vaincue en Inde que par la poursuite de l'accumulation de richesses (discours de Singh au Forum de Davos en janvier 2006), que l'on pourra un jour redistribuer de façon égalitaire. Après 15 ans de politique néo-libérale pourtant, les inégalités sociales se sont creusées, les milliardaires en roupies (au nombre de 53000 en 2005) gagnent 900000 fois le revenu moyen et 385 millions de personnes ont moins d'un euro pour vivre chaque jour. Parmi eux, des villageois de Chingapur, dans le Maharashtra qui ont invité le Président et le Premier ministre à venir assister à la vente aux enchères de leurs reins : c'était en janvier 2006, quelques jours avant l'intronisation du NREGP !

■ SERGE VIENNE

FSE 2006, C'EST PARTI

Le prochain Forum social européen se tiendra du 4 au 7 mai à Athènes. Mais sa préparation a commencé à peine fini celui de Londres en novembre 2004.

Et depuis cette date, bien des choses ont avancé. Ne serait-ce l'échec du Traité constitutionnel européen qui voulait valider la construction libérale et anti-sociale de l'Europe élargie. Cette situation nouvelle entraîne des débats sur les alternatives à construire à cette Europe qui s'aligne sur les conceptions du FMI et de la Banque mondiale tant à l'intérieur que dans ses relations internationales. Le rôle qu'a joué l'UE à Hong-Kong lors du dernier sommet de l'OMC en est une nouvelle preuve.

Ces alternatives se construisent au travers d'initiatives, de campagnes, de débats entre les forums sociaux. Des groupes de travail *ad hoc* permettent de valider ces avancées, de favoriser les synergies. De nombreux thèmes sont ainsi repris : les politiques migratoires, la précarité, l'alternative féministe, la militarisation, les services publics, l'environnement...

Tous ces thèmes et bien d'autres seront approfondis à Athènes. La politique menée par l'Europe dans les IFI et à l'OMC sera bien sûr à l'ordre du jour. Le réseau CADTM sera présent à Athènes pour y porter ses analyses mais aussi ses propositions d'actions internationales. A suivre donc...

■ CLAUDE QUÉMAR

AUDIT EN EQUATEUR

L'Equateur vient de lancer une initiative salubre en matière d'audit de la dette. Par décret gouvernemental, la Commission officielle de recherche sur la dette extérieure va étudier en détail les dettes contractées par l'Equateur pendant les trente dernières années. Le résultat de l'audit sera communiqué au président. Un prélat et un ex-ministre font partie de la Commission.

Rappelons que l'Equateur doit plus de 11 milliards de dollars. Malheureusement cet audit n'est qu'un petit pas.

D'abord, les délais fixés à la Commission sont très courts : six mois de travaux. L'audit ne portera donc que sur quelques cas, par exemple le surfinancement de la route Cuenca-Molleturo-Naranjal (120 millions de dollars, alors que le budget initial était de 20 millions, sans compter les dommages à l'écosystème estimés à 130 millions).

En outre, la Commission ne disposera que d'un budget très faible et nécessitera la collaboration de différents agents de l'Etat dans les ministères et banques nationales, ce qui n'est pas acquis.

Finalement, la Commission n'a pas été investie d'un pouvoir d'arbitrage, elle n'a qu'un pouvoir d'enquête, d'information et de proposition. Seul le président sera habilité à prendre des mesures. Le fera-t-il ?

Un des membres de la Commission est Hugo Arias, militant de Jubilé 2000, qui dispose d'indices de corruption précis et de pistes concrètes de travail. Ceci est possible grâce au travail militant et à la surveillance incessante du mouvement mondial contre la dette, dont Jubilé 2000 fait partie. Espérons que ce travail permettra à la Commission de travailler aussi sur les dettes multilatérales contractées par l'Equateur.

DETTE ODIEUSE EN PALESTINE

1,7 milliard de dollars, c'est la dette de la Palestine, ou plutôt des Palestiniens, hommes, femmes et enfants, car bien qu'ils n'aient pas d'Etat encore, ils doivent déjà 1,7 milliard de dollars...

Les oligarques du monde, après avoir mis la Palestine à feu et à sang, veulent maintenant réduire les Palestiniens à la mendicité et à l'esclavage, au cas où ils seraient capables de résister à la colonisation israélienne.

Comment un peuple, dont plus de 40% des hommes ont été emprisonnés par la puissance occupante, peut-il devoir autant d'argent ? D'après l'association israélienne Bet'selem, si on appliquait les mêmes critères judiciaires aux Israéliens, la moitié des membres du Likoud devraient aussi être sous les verrous.

Comment les occupants peuvent-ils continuer à voler l'argent des Palestiniens en bloquant les taxes douanières sur les marchandises importées et payées par les Palestiniens ? Cet argent appartient au peuple palestinien. Rappelons que récemment, des tanks israéliens ont braqué une banque palestinienne à Ramallah, lors d'une de ses innombrables incursions, et étaient repartis avec quelques millions de dollars...

Pourquoi les Palestiniens doivent-ils rembourser les prêts ayant servi à construire écoles, infirmeries, infrastructures, ports et aéroport, alors que pratiquement tout a été détruit ensuite par l'armée israélienne ?

Nous sommes devant un fait accompli de création de dette odieuse. Le peuple palestinien est emprisonné par la construction d'un mur de la honte, qui viole la loi internationale.

Ce mur a été condamné par l'ONU et la Cour internationale de justice. Sans libre accès au monde extérieur, l'économie palestinienne est exsangue et devient encore plus dépendante de son colonisateur. Finalement les puissants décident de punir le peuple palestinien tout entier en coupant aides et flux financiers au nouveau gouvernement palestinien, pas assez docile, à leur goût, bien qu'il soit issu d'élections libres et démocratiques.

Les Palestiniens subissent un embargo qui ne dit pas son nom. Embargo illégitime, tout comme l'embargo illégal et meurtrier que l'Irak avait subi dans les années 1990. Cet embargo est générateur de souffrances, de dettes et viole les droits humains fondamentaux.

La dette de la Palestine est donc odieuse, parce qu'elle a été doublement générée par la colonisation israélienne et par la corruption de l'Autorité palestinienne. L'argent utilisé n'a pas servi au développement humain, au contraire il a été détourné de sa finalité pour augmenter la misère et l'oppression.

C'est pourquoi, le CADTM exige que le droit international soit enfin appliqué en Palestine. Le CADTM n'hésitera pas à exiger du futur Etat palestinien la répudiation de toute dette odieuse et dénoncera en temps voulu toute tentative des institutions internationales et des grandes puissances d'asservir par la dette le nouvel Etat palestinien. Au contraire l'Etat palestinien devra allouer toutes ses ressources à l'amélioration du bien-être de son peuple.

Enfin le CADTM réclamera la restitution des sommes détournées par la puissance occupante et la corruption interne, et le dédommagement des victimes de cette colonisation.

■ GUILLERMO SINTES DIAZ

BRÈVE

+ Face aux menaces de plus en plus virulentes sur nos droits, de nouvelles formes de luttes apparaissent. Se réapproprier le sens du 1er Mai pour en faire une journée d'action, de parade festive et de débat autour de la précarité, tel est l'enjeu de l'**EuroMayDay** qui a fait irruption à Milan avec des marionnettes géantes représentant le Saint précaire, les activistes priant à son effigie... Cette initiative s'est répandue dans de nombreuses villes européennes, dont Paris et Marseille l'année dernière. Le 1er mai est désormais l'affirmation de la puissance du nous, la convergence des luttes et la conjugaison des forces... Précaires de tous les pays... Voir www.maydayfr.org ou www.brigadeclowns.org.

■ JÉRÔME DUVAL

ALTERMONDES

Altermondes, la revue trimestrielle de solidarité internationale coéditée par le CRID et ses membres (www.crid.asso.fr), vient de fêter son premier anniversaire. Un bel exploit - dans la période difficile que traverse aujourd'hui la presse - qui confirme la pertinence de créer une revue de solidarité internationale portée par celles et ceux qui, chaque jour, au Nord comme au Sud, en sont les principaux acteurs.

Pour que les valeurs, les analyses et les pratiques portées par le monde de la solidarité internationale soient mieux connues et reconnues par un public de plus en plus large, *Altermondes* a décidé de modifier sa grille de tarifs et de baisser le prix de l'abonnement simple à 20€ (soit 5€ à l'unité). Une baisse conséquente (-30%) qui devrait rendre la revue accessible à de nouveaux lecteurs, de nouvelles lectrices.

CESEDA, PROJET SCÉLÉRAT

Avec le projet de réforme du CESEDA (Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile), le gouvernement de Villepin poursuit la logique de précarisation et d'inégalité qui nourrit ce libéralisme sauvage, ici et ailleurs.

Ce nouveau projet de loi sur l'immigration, prévu par Sarkozy et ses acolytes, prévoit de mettre en place une immigration « choisie » et lutter contre une immigration « subie ».

Outre le vocabulaire employé, sélectionné avec un soin tout populiste en cette période de pré-campagne électorale, véhiculant des relents de racisme et des fantasmes de domination, cette réforme, si elle passait en l'état, aboutirait à entériner un peu plus une vision utilitariste de l'être humain, si précieuse au libéralisme. Elle instaure une grave restriction au droit de circulation des personnes, désormais triées en fonction de critères rentables pour la France.

Cet aspect de la loi se réaliserait par la création de cartes « talents et compétences » et transformerait ainsi un peu plus le Sud en réservoir de ressources humaines pour l'économie française, dans la droite ligne idéologique de l'Union Européenne.

De plus, la présence de ces travailleurs étrangers parmi nous sera limitée au bon vouloir de leur patron puisqu'avec la fin de leur contrat ou leur licenciement (même abusif), ils seront contraints de quitter la France !

Par ailleurs, en durcissant les conditions d'obtention des cartes de séjour, y compris pour les regroupements familiaux et en cas de mariage à un(e) Français(e), et en faisant disparaître les possibilités de régularisation de plein droit des personnes vivant sur le territoire depuis dix ans, cette réforme va créer des milliers de nouveaux « sans-papiers ». Cette main d'œuvre sans droits représente une véritable manne économique pour les entreprises, qui en sont très friandes, d'abord parce qu'elle est corvéable à merci, mais aussi parce qu'elle permet de maintenir une pression importante sur les salaires. De là à y voir une relation de causalité, il n'y a qu'un pas...

Ce nouveau CESEDA va précariser encore plus les conditions de vie de ces candidats au séjour en les abandonnant un peu plus à l'arbitrage des préfets et des maires, limitant ainsi davantage leur possibilité d'intégration, notion déjà hautement contestable et d'ailleurs hypocritement convoquée pour justifier à bon compte une présence d'étrangers limitée, en nombre et en « qualité », donc stigmatisée !

Même les étudiants étrangers admis à étudier ici seront choisis « selon un nouveau système multicritères prenant en compte plusieurs points : [...] les relations bilatérales

ainsi que les intérêts de la France et du pays de l'étudiant ».

La dette, cet instrument de domination des riches du Nord et du Sud sur les populations du Sud (et du Nord), impose via les plans d'ajustement structurel des conditions de vie désastreuses et un non-respect des Droits de l'Homme dans de très nombreux pays. Elle jette ainsi des millions de personnes en quête de survie sur les routes du monde (175 en 2000), dont une minorité arrive en Europe. Or, ce sont ces mêmes puissances, déjà criminelles dans leur passé esclavagiste et colonial, qui imposent aujourd'hui une nouvelle aggravation de la marchandisation de la main d'œuvre immigrée.

A travers les étrangers, c'est une négation radicale des droits fondamentaux de la personne que cherche à nouveau à imposer le gouvernement, poursuivant ainsi la même logique néolibérale à l'œuvre par la dette. Là non plus, ne les laissons pas faire !

■ VÉRONIQUE RACINE

BRÈVES

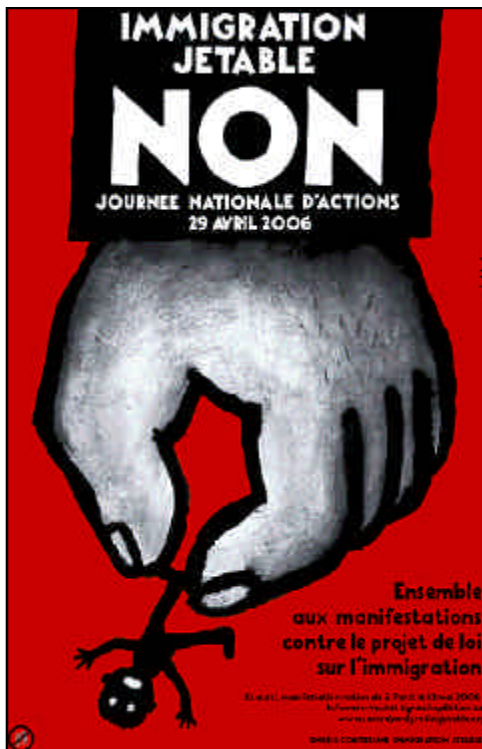
+ En **Bolivie**, le gouvernement du président Evo Morales et l'opposition sont parvenus à un

accord, le 4 mars, sur l'élection d'une Assemblée constituante et l'organisation d'un référendum sur l'autonomie des régions à la même date, le 2 juillet prochain. « Ici commence la révolution culturelle et démocratique, le véritable changement qu'attend le peuple bolivien » a déclaré Evo Morales.

+ L'agence de notation Standard & Poor's a affirmé en novembre 2005 que la **note AAA de la France** (qui lui permet d'emprunter aux meilleures conditions) pourrait ne pas durer : « La République française tend vers le bas de la catégorie AAA ». Standard & Poor's fustige « les prestations sociales et les dépenses de personnel » et les réformes insuffisantes en matière de retraites, de sécurité sociale et de fonction publique. Ben voyons !

+ En 2003, les plus grosses **entreprises françaises** cotées affichaient un bénéfice cumulé de 37 milliards d'euros. En 2004, on passait à 50 milliards. Et l'an dernier, on a atteint le chiffre de 84,5 milliards. Soit une progression de 28 % à normes comptables équivalentes. Au final, cette manne va profiter avant tout aux actionnaires. Les entreprises prévoient de verser des dividendes en hausse de 30 % par rapport à 2004, ce qui représenterait 30 milliards d'euros. [Libération, 17 mars 2006]

■ JÉRÔME DUVAL



Pour les beaux jours, j'adhère au CADTM !

B23

Nom (en capitales) : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Mel : _____ @ _____

☐ Adhère au CADTM France : ☐ 10 euros ☐ 5 euros (petits revenus)

☐ M'abonne aux publications du CADTM : ☐ 38 euros ☐ 22 euros (petits revenus)

A adresser avec votre règlement à : **CADTM France, 17 rue de la Bate, 45150 Jargeau**